

F. — FINANCES

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA BANQUE D'ÉTAT DU MAROC POUR L'ANNÉE 1937

« Les événements saillants de l'année dernière ont été, en zone française, une nouvelle dévaluation de la monnaie et une mauvaise récolte de céréales. »

La dépréciation du franc

Le franc marocain, suivant le sort du franc français auquel il est rattaché, a subi de ce fait la même dépréciation. Elle se mesure par la hausse du prix de l'or. Notre encaisse-or, évaluée à notre bilan de 1936 au cours de 23.961 fr. 64 le kilogramme de fin, l'est à celui de 33.085 fr. 62 au bilan de 1937. C'est une dévaluation du franc de 27,58 pour cent dans le cours de l'année. Il s'ensuit que si nous prenons pour terme de comparaison le prix du métal précieux avant l'abandon de l'étalon d'or le 25 septembre 1936, elle est de 48,73 % en l'espace de quinze mois. Un pays neuf, fortement endetté envers l'extérieur et démuné de réserves d'épargne comme le Maroc, devait en retirer des avantages au moins momentanés. La dévaluation du franc a allégé dans une certaine mesure la charge des dettes de l'État et des particuliers. Elle a provoqué une hausse des prix qui, s'ajoutant à celle enregistrée sur les marchés mondiaux, a donné une vive impulsion à la plupart des branches de l'exportation et à l'industrie locale. Ces avantages ont été compensés évidemment par le renchérissement du coût de la vie et par l'ascension lente mais inéluctable des frais d'exploitation.

Mauvaise récolte de céréales

La récolte des céréales fut bonne au nord de l'Oum-er-Rebia. Les agriculteurs de cette région ont obtenu des rendements satisfaisants ; ils en ont largement profité, car leurs frais de culture n'ont pas progressé dans la même mesure que les prix ; ils ont pu faire des remboursements sur leurs dettes arriérées. Dans tout le reste du Maroc, au contraire, la récolte fut médiocre ou même nulle à cause de la sécheresse. Par comparaison avec 1936, on récolta plus de blé, mais moins d'orge et de maïs et, dans l'ensemble, il en résulta pour les trois céréales dont se nourrissent les indigènes, le blé dur, l'orge et le maïs, un déficit de 7.255.000 quintaux. Cette situation alarmante, prévue dès le printemps de 1937, nécessita l'établissement d'un plan de ravitaillement du pays. La première mesure consista à interdire l'exportation des trois céréales. La crainte de la famine poussa les indigènes du bled à se rapprocher de la côte dans l'espoir de trouver du travail et leur subsistance dans le voisinage des villes. Ceux des régions dernièrement occupées au delà de l'Atlas tentèrent de se déplacer vers le nord, en quête d'un habitat plus hospitalier. Le Gouvernement marocain arrêta ces migrations et vint au secours des malheureux en leur fournissant de quoi vivre et semer pour la prochaine récolte.

C'est ainsi que les sociétés indigènes de prévoyance ont prêté 86 millions de francs pour les semailles et les travaux agricoles de la campagne 1937-1938 ; elles restent créancières d'environ 29 millions de francs du chef de leurs prêts pour les campagnes précédentes. Le Gouvernement, de son côté, autorisa l'importation sous le contrôle de l'Office du blé de 150.000 quintaux

de blé dur d'Algérie et de 300.000 quintaux de blé dur du Canada et il affecta une somme de 35 millions de francs à la création de chantiers de charité, de centres d'hébergement et à la distribution de secours en vivres, en argent et en habillement par l'intermédiaire des sociétés de bienfaisance, des sociétés indigènes de prévoyance et des coopératives indigènes. L'effort financier en faveur des indigènes s'élève donc au total à 121 millions de francs qui ont été fournis à concurrence de 50 millions par la métropole (au moyen d'avances de 30 millions du Trésor français et de 20 millions de la Caisse nationale de crédit agricole) et pour le surplus par le budget du Protectorat et la contribution spontanée des Français du Maroc et des membres des colonies étrangères.

Les opérations de l'Office chérifien interprofessionnel du blé

L'Office chérifien interprofessionnel du blé a été créé l'année dernière. Le dahir du 24 avril 1937 lui a donné la direction et le contrôle du commerce du blé tendre et du blé dur au Maroc. L'Office fixe pour une année entière le prix de base auquel les coopératives agricoles et certains commerçants agréés achètent le blé aux agriculteurs et le cèdent aux minotiers ; il règle les exportations et au besoin, comme l'année dernière pour le blé dur, les importations. Il perçoit sur les transactions, tant à l'intérieur du Maroc qu'à l'exportation, certaines taxes et primes qui permettraient, dans les circonstances favorables, de répartir un boni entre les producteurs. Les opérations de l'Office ont porté, pendant son premier exercice, sur des quantités qui n'ont pas excédé sa capacité de contrôle ; elles ont été facilitées aussi par des prix en hausse sensible. Les colons, qui produisent des blés de qualité, ont touché de ce fait des primes et semblent généralement satisfaits. Les agriculteurs indigènes, surpris par le mécanisme nouveau des coopératives, n'ont apporté à ces dernières qu'une partie de leur récolte. Ils ont surtout traité avec des commerçants agréés et ont bénéficié indirectement des garanties que comporte pour eux la nouvelle organisation. Quant aux négociants en blé, s'ils n'ont pu bénéficier de grosses marges de prix, ils ont eu du moins un gain assuré et n'ont pas couru de risques.

La marche des industries marocaines

Les industries marocaines ont été, en général, prospères. Les prix de vente des produits de la plupart d'entre elles sont commandés par ceux des produits similaires fabriqués à l'étranger. La dévaluation a donc joué en leur faveur en permettant le relèvement des prix de vente en francs marocains, alors que le coût de la main-d'œuvre marocaine est resté relativement bas. C'est le cas de la brasserie, de la raffinerie de sucre, des fabriques de conserves de légumes et de poissons, des huileries et savonneries, des fabriques de bougies. Les industries extractives, qui produisent pour l'exportation, ont eu leur activité accrue grâce à la hausse des prix et à la création de nouveaux débouchés.

L'Office chérifien des phosphates a augmenté ses ventes de 200.000 tonnes. L'exportation du minerai de fer a commencé ; celle des minerais de manganèse, de plomb, de zinc, d'étain, de cobalt, de molybdène a porté sur des quantités appréciables. La production du charbon se développe régulièrement. La Société chérifienne des pétroles continue ses recherches ; elle a envoyé en France pour des essais de raffinage de l'huile brute recueillie au cours de ses travaux.

Le commerce en général a été momentanément favorisé par la dévaluation, bien que l'importation des objets manufacturés ait été freinée par la mauvaise récolte qui a diminué le pouvoir d'achat des indigènes. La hausse des prix a permis néanmoins de liquider dans de bonnes conditions des stocks anciens et les suppléments de stocks constitués par des importateurs ayant escompté la hausse ; par la suite, les affaires ont repris leur allure normale. Les exportateurs ont travaillé dans d'excellentes conditions, les céréales secondaires, le crin végétal, les amandes, les cuirs et les peaux, la laine, ayant en apparence augmenté de valeur à mesure que le franc se dépréciait. Les statistiques douanières donnent pour le commerce extérieur total de la zone française le chiffre de 2.909 millions de francs en 1937 contre 1.932 millions en 1936. Cette augmentation de la valeur en francs des échanges correspond effectivement à une augmentation du poids des articles importés et des produits exportés.

Renchérissement important du coût de la vie

Les consommateurs de toute classe ont subi un renchérissement important du coût de la vie. On ne peut en faire une évaluation moyenne, les conditions d'existence des divers éléments de la population étant très différentes. Il a frappé notamment les principales denrées à la base de l'alimentation indigène, pain, semoule, sucre, thé, huile. Observons à ce propos que la modération du tarif douanier marocain et la libre concurrence des importateurs étrangers assurée par la clause du régime de la nation la plus favorisée, ont été l'année dernière un bienfait pour une population pauvre qui a pu se procurer ainsi au plus juste prix les articles dont elle ne pouvait se passer.

Dans cette conjoncture, le Gouvernement marocain a été obligé de relever les appointements des fonc-

tionnaires, en premier lieu par la suppression du prélèvement de 10 % institué en 1935, ensuite par un relèvement effectif appliqué à partir du mois d'avril 1937. Il a dû consentir aussi à des augmentations de prix dans les marchés en cours pour fournitures et travaux. Il a bénéficié par contre d'une augmentation de rendement des droits et impôts dont le tarif est *ad valorem*, rendement qui s'est automatiquement ajusté aux chiffres plus élevés exprimant la valeur des objets ou produits taxés. C'est le cas des droits de douane à l'importation et de l'impôt agricole du tertib. Le Gouvernement a aussi bénéficié, en vertu de nos accords du 31 décembre 1936, de la plus-value comptable résultant d'une réévaluation de notre encaisseur à fin juin dernier et des ventes de métal jaune que nous avons faites par la suite. Nous en parlerons plus loin. Le budget de l'État a été maintenu en équilibre et la trésorerie est demeurée aisée. Elle a été encore alimentée par l'émission à Paris, le 26 novembre dernier, d'un emprunt marocain 6 % de 300 millions de francs, garanti par le Gouvernement français, pour récupérer une partie des frais d'établissement du réseau des chemins de fer du Maroc avancés par le Gouvernement marocain.

La situation du Maroc français paraît améliorée

En résumé, une partie de la population indigène du Maroc français a été grandement éprouvée par le manque de récolte, calamité que la prévoyance des hommes ne peut empêcher. Elle a été secourue par l'action vigoureuse et efficace du Gouvernement aidé par l'élan de solidarité fraternelle des Français du Maroc. Les colons, les industriels et les commerçants ont bénéficié de circonstances exceptionnelles et favorables.

* * *

Dans l'ensemble, la situation du Maroc français paraît somme toute améliorée. Le pays aurait cependant besoin de stabilité monétaire afin que les prix ne soient plus influencés que par l'offre et la demande et qu'ils évoluent vers un juste équilibre, qui est une des conditions de la prospérité générale.

EXTRAIT

du rapport du conseil d'administration du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie pour l'année 1937

Le Maroc a ressenti plus durement que les autres parties de l'Afrique du Nord, les effets de la sécheresse ; dans la région d'Oujda et dans le Sud, les récoltes ont été à peu près nulles et les distributions de vivres ont dû être faites aux populations les plus sévèrement atteintes. En outre, dans le Nord et dans le Centre, les résultats ont été inférieurs à ceux qu'on aurait pu espérer, par suite d'une forte régression des superficies emblavées. Néanmoins, la récolte des céréales atteint pour l'ensemble du Maroc 14 millions de quintaux ; d'autre part, la médiocrité de celle-ci a été compensée en partie tant par la qualité des grains, qui est nettement supérieure à celle de l'année précédente, que par l'élévation des cours des produits agricoles.

L'Office chérifien interprofessionnel du blé, qui a été constitué au mois d'avril, en vue d'organiser la production, de régulariser la vente et de permettre le

financement des récoltes de blé, a en effet, fixé le prix de vente de cette céréale à 132 francs, puis à 147 francs le quintal, en fonction des cours du marché international. Un effort considérable a été fait pour assurer les emblavements de la campagne 1937-1938 et, à cette fin plus de 300.000 quintaux de blé et d'orge ont été prêtés aux indigènes, en même temps que des avances en argent leur étaient consenties. On estime à plus de 85 millions de francs l'ensemble des mesures de soutien prises en faveur des producteurs. La superficie enssemencée serait, de ce fait, d'environ 30 % supérieure à celle de la dernière campagne.

La culture des primeurs poursuit sa progression et les superficies qu'elle occupait en 1937 sont évaluées à 4.150 hectares, auxquels il y a lieu d'ajouter environ 3.500 hectares consacrés aux pommes de terre de primeurs. L'exportation de ces produits se développe de

la même façon et le nombre des colis expédiés lors de la dernière campagne a dépassé 2.800.000 contre 2.473.000 en 1935-1936. Là, comme dans d'autres branches de l'économie du Maroc, devant l'augmentation de la production et la limitation des débouchés, la réglementation et l'organisation des expéditions s'est rapidement révélée nécessaire ; l'Office chérifien d'exportation a donc été réorganisé et a vu ses attributions de contrôle, de propagande et de recherche des débouchés précisées et augmentées. Il a fixé, pour la prochaine campagne, les conditions d'exportation des principales primeurs, en cherchant à concilier, dans la mesure du possible, les intérêts divergents des producteurs et des exportateurs.

La production du vin en 1937 s'est élevée à environ 582.500 hectolitres contre 270.000 en 1936 et 520.000 en 1935, une réglementation très stricte de la vente et de la circulation a permis d'éviter l'enrêtement des cours et de développer, de façon appréciable, les exportations.

Le nombre des arbres fruitiers qui n'était que de 11 millions en 1931 atteint, en 1937, près de 16 millions de pieds. Les plantations d'agrumes, notamment, représentent une superficie de plus de 5.000 hectares, la production pour la dernière campagne étant évaluée à 225.000 quintaux, dont 135.000 issus de l'effort européen. Les exportations d'oranges, de mandarines, de citrons, ont porté, en 1937, sur 94.000 quintaux d'une valeur de 15 millions de francs ; l'exportation des amandes est également en notable progression et on estime, pour 1937, la production d'olives à 670.000 quintaux dont 620.000 récoltés par les indigènes.

Le domaine forestier du Maroc, qui représente environ 2.500.000 hectares de boisements et 2.200.000 hectares de nappes alfatières, est composé, en majorité, de forêts de chênes-lièges, dont l'exploitation a produit, en 1937, environ 70.000 quintaux ; mais la mise en valeur de cet immense domaine doit accroître largement ce rendement. L'exploitation des zones d'alfa continue à se développer.

Malgré les abatages d'animaux, qui ont dû être faits en 1937, en raison de la disette des fourrages aussi bien qu'en vue d'assurer l'alimentation de la population, le cheptel marocain s'accroît de façon constante et atteint aujourd'hui 20 millions de têtes au lieu de 13 millions en 1931.

Les grands travaux hydrauliques ont été activement poursuivis, le réseau des canaux d'irrigation destinés à utiliser les eaux du barrage d'El-Kansera a été développé et complété ; le barrage de Reraya, dans la région de Marrakech, a été terminé et mis en service ; de nombreux autres ouvrages moins importants ont été agrandis ou remis en état.

Le marché foncier rural a marqué une amélioration très nette dans la zone nord du Maroc occidental et spécialement dans la région de Meknès, qui a bénéficié d'une campagne agricole très favorable ; ailleurs,

l'activité immobilière demeure des plus réduites ; on ne constate de même aucune reprise sérieuse de la construction, mais les demandes d'immatriculation ont été beaucoup plus nombreuses, aussi bien pour les domaines ruraux que pour les immeubles urbains.

Le commerce extérieur (1) a été plus actif ; il a porté sur près d'un million de tonnes aux importations au lieu de 860.000 en 1936, les exportations s'étant accrues de leur côté d'environ 200.000 tonnes. Les valeurs ayant, de plus, subi les effets du décalage des prix, l'ensemble du commerce marocain représente un total de 2.900 millions de francs, en augmentation de près de un milliard sur l'année précédente. Néanmoins, le déficit de la balance commerciale s'est accru de façon sensible, atteignant 621 millions, par suite de la diminution des exportations de céréales, qui ont été inférieures à 100.000 tonnes, au lieu de 480.000 tonnes en 1936, cependant que les importations de blé et de riz, nécessaires à l'alimentation de la population, ont été de 79.000 tonnes au lieu de 38.000 l'année précédente. Cette situation a entraîné, pour l'économie marocaine, une perte de 400 à 500 millions de francs, correspondant à la majeure partie du déficit constaté.

Le commerce intérieur a été largement éprouvé par la hausse nominale des prix, consécutive aux événements monétaires survenant à un moment où le pouvoir d'achat de la population se trouvait fortement réduit. Le Maroc, achetant à l'étranger la majeure partie des objets manufacturés, a ressenti brutalement les effets de la dévaluation, à peine atténuée par la chute des cours qui s'est produite sur le marché mondial.

Les diverses industries locales ont travaillé normalement durant l'année 1937 ; les usines de crin végétal et les fabriques de conserves ont même vu leur mouvement d'affaires se développer.

Dans les mines, l'activité a été constante, grâce à la hausse des cours qui s'était produite en 1936 et qui a permis la réouverture de certaines exploitations, restées depuis plusieurs années en sommeil. L'extraction du charbon s'organise et la production mensuelle atteint maintenant 10.000 tonnes. La production du minerai de fer n'a commencé à devenir importante que durant les derniers mois de 1937, mais l'on escompte pour 1938 un rendement approximatif de 250.000 tonnes. Les expéditions de phosphates ont dépassé 1.500.000 tonnes et celles de minerais de plomb et de manganèse ont été d'environ 12.000 tonnes pour chacun d'eux.

Les recherches pétrolières du Nord ont été poussées avec diligence. Les travaux de prospection ont fourni 2.475 tonnes d'huile brute et un premier chargement de 1.000 tonnes a été expédié en France en vue du raffinage. Ces exportations doivent se poursuivre de façon régulière à l'avenir, à la cadence de 2.000 tonnes par trimestre.

(1) Bulletin comparatif trimestriel du mouvement commercial et maritime de la zone française du Maroc.

EXTRAIT

du rapport de la Banque Commerciale du Maroc pour l'exercice 1937.

Situation économique du Protectorat marocain

Nous vous disions lors de notre précédente assemblée qu'une certaine amélioration s'était manifestée dans la situation du Protectorat au cours du quatrième trimestre de l'exercice. Cette tendance ne s'est malheureusement pas confirmée, ainsi que vous le constaterez par quelques chiffres que nous serons amenés à vous citer.

Au point de vue commercial, les statistiques enregistrent pour 1937, par rapport à 1936, une augmentation : de 16 % en poids et de 53,4 % en valeur pour les importations ; de 9,2 % en poids et de 46,3 % en valeur pour les exportations, avec les montants suivants :

Importations : 999.540 tonnes pour 1.765.624.000 francs contre 861.767 tonnes pour 1.150.502.000 en 1936 ;

Exportations : 2.261.539 tonnes pour 1.143.930.000 francs contre 2.069.829 tonnes pour 781.484.000 francs en 1936.

Ainsi le déficit de la balance commerciale, qui n'avait cessé de décroître durant les cinq années précédentes : 369 millions en 1936 contre 1.100 millions en 1932, est, à 622 millions, revenu sensiblement à son niveau de 1934.

Cette régression est presque entièrement imputable à une sécheresse exceptionnelle : la région de Marrakech par exemple n'a reçu, pendant l'année 1937, que 137 millimètres d'eau, pluviométrie la plus basse enregistrée depuis l'occupation française (moyenne 271 millimètres).

Dans un pays comme le Maroc, où la culture des céréales s'étend sur plus de 90 % de la surface cultivée, l'insuffisance de récolte qui en est résultée a entraîné :

D'une part, un accroissement des importations de denrées alimentaires :

Blé : 60.549.000 francs contre 25.605.000 en 1936 ;

Riz et farine de riz : 31.265.000 francs contre 6.923.000 en 1936 ;

Pommes de terre : 10.510.000 francs contre 5.723.000 en 1936 ;

D'autre part, une diminution des exportations en :

Orge : 18.687.000 francs contre 152.955.000 en 1936 ;

Maïs : 6.185.000 francs contre 42.340.000 en 1936.

Cette cause de déséquilibre de sa balance commerciale est particulièrement déplorable pour le Maroc qui, depuis le début de la crise mondiale, ne reçoit plus d'apport de capitaux extérieurs et qui devrait, dans toute la mesure du possible, vivre de plus en plus des produits de son sol.

Mais l'année 1938 offrant de meilleures perspectives agricoles, nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette déception dont l'origine est indépendante de la volonté des hommes et nous soulignerons au contraire les indices favorables à une amélioration de la situation générale du pays.

Ces indices favorables se manifestent dans l'augmentation continue de la production des richesses exportables.

C'est ainsi que les exportations sont passées, de 1936 à 1937 :

Pour les matières animales : en poids, de 60.552 à 82.268 tonnes et, en valeur, de 161 millions à 335 millions de francs ;

Pour les matières végétales, abstraction faite des céréales et succédanés : en poids, de 1.679.980 à 2.070.275 quintaux et, en valeur, de 110.368.000 à 220.327.000 francs ;

Pour les matières minérales : en poids, de 1.262.073 à 1.704.392 tonnes et, en valeur, de 142.038.000 à 277.447.000 francs.

Un examen plus détaillé des composants de ces totaux ne peut que fortifier l'impression favorable qu'ils déterminent par eux-mêmes.

Parmi les matières animales exportées, nous relevons, en effet :

Les viandes frigorifiées, 16.460 quintaux pour 8 millions 842.000 francs contre 13.299 quintaux pour 5.388.000 francs en 1936 ;

Les laines en suint, lavées et d'effilochage, 113.218 quintaux pour 95.906.000 francs contre 40.809 quintaux pour 15.525.000 francs en 1936 ;

Les peaux de bœufs, de chèvres, de moutons, 69.385 quintaux pour 45.243.000 francs contre 42.719 quintaux pour 12.834.000 francs en 1936 ;

Les poissons de mer frais et conservés, 176.599 quintaux pour 71.758.000 francs contre 118.854 quintaux pour 34.634.000 francs en 1936.

Parmi les matières végétales :

Agrumes, 94.629 quintaux pour 15.021.000 francs contre 40.727 quintaux pour 5.439.000 francs en 1936 ;

Primeurs, 248.957 quintaux pour 49.274.000 francs contre 242.086 quintaux pour 28.165.000 francs en 1936 ;

Liège mâle, 180.752 quintaux pour 7.469.000 francs contre 103.868 quintaux pour 3.118.000 francs en 1936 ;

Sparte ou alfa, 421.422 quintaux pour 6.396.000 francs contre 222.988 quintaux pour 2.375.000 francs en 1936.

Parmi les matières minérales :

Phosphates, 1.554.217 tonnes pour 223.589.000 francs contre 1.201.319 tonnes pour 123.418.000 francs en 1936 ;

Anthracite, 71.457 tonnes pour 5.811.000 francs, contre 22.108 tonnes pour 3.198.000 francs en 1936 ;

Minerais de fer, plomb, étain, manganèse, molybdène, graphite, cobalt de 787.184 quintaux pour 48.047.000 francs contre 386.466 quintaux pour 15.422.000 francs en 1936.

En nous excusant de cette longue énumération un peu aride, nous la justifions par la preuve qu'elle administre de la vitalité de certaines productions marocaines, qui permettent les plus grands espoirs pour l'avenir économique du pays.

En résumé, les exportations de 1937 par rapport à 1936 sont en progression de :

174 millions sur les matières animales ;

18 millions sur les matières végétales (malgré une régression de 178 millions sur les maïs, orges et blés durs) ;

162 millions sur les matières minérales ;

8 millions sur les produits de fabrication.

Si l'on considère maintenant que ces résultats ont été obtenus, d'une part, malgré une très nette régression du commerce mondial, malgré les restrictions des échanges avec l'Espagne — acheteur en temps normal du quart des phosphates marocains — et avec le Maroc espagnol, malgré l'extension à l'Afrique du Nord des nouvelles lois sociales, et, d'autre part, grâce au perfectionnement de son outillage économique qui lui permet de se fournir à soi-même des produits autrefois importés et d'étendre le volume et le domaine de ses exportations, on partagera la pleine confiance que nous n'avons cessé d'exprimer dans le brillant essor qui est réservé au Protectorat.

Signalons à ce propos que de nombreuses huileries modernes se substituent peu à peu aux antiques presses indigènes et que, pour la première fois, les sardiniers de la côte ont utilisé l'huile indigène en remplacement de l'huile provenant jusque-là de Marseille ; que, par une amélioration constante des procédés locaux, des laines lavées d'excellente qualité ont été exportées sur Tourcoing ; qu'un premier envoi de concentré de tomates sur le marché anglais — grand consommateur qui s'approvisionnait exclusivement en Italie — a été couronné de succès.

ÉTAT DES HYPOTHÈQUES, MAINLEVÉES, MUTATIONS ONÉREUSES, ETC.

consenties sur des propriétés en cours d'immatriculation

et sur des propriétés immatriculées au cours du 3^e trimestre de 1938

PROPRIÉTÉS	FRANÇAIS		ÉTRANGERS		INDIGÈNES		TOTAUX		TOTAUX		
<i>Hypothèques. — 3^e trimestre 1938.</i>								3 ^e trimestre 1937			
Urbaines	161	7.569.300	33	1.636.500	41	1.529.600	235	10.735.400	244	9.736.050	
Rurales	70	6.741.830	2	48.000	43	896.550	115	7.686.380	55	4.364.880	
Mixtes	"	"	"	"	"	"	2	111.000	3	165.600	
Lots de colonisation ..	15	449.200	"	"	2	111.000	15	449.200	29	1.139.700	
Total.....	246	14.760.330	35	1.684.500	86	2.537.150	367	18.981.980	371	15.406.230	
<i>Hypothèques consenties :</i>											
En cours d'immatriculation								30	2.109.480	42	1.394.040
Sur titres								337	16.872.500	329	14.012.190
<i>Mainlevées. — 3^e trimestre 1938.</i>								3 ^e trimestre 1937			
Urbaines	302	17.384.300	63	2.287.000	93	3.234.300	458	22.905.600	303	13.710.200	
Rurales	101	5.722.200	5	143.200	93	2.124.400	199	7.989.800	183	7.036.950	
Mixtes	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Lots de colonisation ..	11	335.300	"	"	"	"	11	335.300	14	887.390	
Total.....	414	23.441.800	68	2.430.200	186	5.358.700	668	31.230.700	500	21.634.540	
<i>Mainlevées inscrites :</i>											
En cours d'immatriculation								12	515.600	20	1.596.690
Sur titres								656	30.715.100	480	20.037.850
<i>Mutations onéreuses. — 3^e trimestre 1938.</i>								3 ^e trimestre 1937			
Urbaines	359	26.360.740	39	3.623.500	244	12.895.983	642	42.880.223	552	26.381.820	
Rurales	168	10.498.393	9	382.300	301	5.280.15	478	16.161.608	401	12.579.890	
Mixtes	"	"	"	"	"	"	"	"	2	38.200	
Lots de colonisation ..	10	430.100	"	"	"	"	10	430.100	4	495.600	
Total.....	537	37.289.233	48	4.005.800	545	18.176.898	1.130	59.471.931	959	39.495.510	
<i>Mutations onéreuses inscrites :</i>											
En cours d'immatriculation								119	2.967.731	106	3.177.070
Sur titres								1.011	56.504.200	853	36.318.440
<i>Autres mutations. — 3^e trimestres 1938.</i>								3 ^e trimestre 1937			
Urbaines	72	7.345.000	14	4.133.600	66	1.998.200	152	13.476.800	129	7.883.700	
Rurales	44	1.960.300	2	"	161	792.950	207	2.753.250	131	2.606.250	
Mixtes	"	"	6	1.000.000	"	"	6	1.000.000	"	"	
Lots de colonisation ..	3	301.000	"	"	"	"	3	301.000	"	"	
Total.....	119	9.606.300	22	5.133.600	227	2.791.150	368	17.531.050	260	10.489.950	
<i>Autres mutations inscrites :</i>											
En cours d'immatriculation								31	1.391.950	31	46.350
Sur titres								337	16.139.100	229	10.443.600
<i>Autres contrats. — 3^e trimestre 1938.</i>								3 ^e trimestre 1937			
Urbaines	232	998.500	46	700.000	136	5.120.900	414	6.819.400	454	1.197.500	
Rurales	187	706.250	3	"	186	1.808.000	386	2.514.250	521	734.000	
Mixtes	1	"	"	"	2	"	3	"	13	23.000	
Lots de colonisation ..	25	233.900	"	"	"	"	25	233.900	11	51.800	
Total.....	445	1.938.650	59	700.000	324	6.928.900	828	9.567.550	999	2.006.300	
<i>Autres contrats inscrits :</i>											
En cours d'immatriculation								27	2.286.750	28	459.000
Sur titres								801	7.280.800	971	1.547.300

SOCIÉTÉS ANONYMES AU MAROC

Indications relevées pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 1938.1^o Sociétés nouvelles

	CAPITAL nominal	SIÈGE	DATE de constitution
<i>Commerciales</i>			
Société hôtelière marocaine	2.250.000	Casablanca	11 août 1938.
« Concordia », S.A. pour le commerce inter- national	100.000	id.	23 —
Société nord-africaine pour l'utilisation des pro- duits Rubtex et Guttaterna	100.000	Oujda	15 —
Société d'entreprises artistiques au Maroc	60.000	Casablanca	27 —
<i>Financières</i>			
Compagnie générale de la Méditerranée « Cogemar »	£ 25.000	Tanger	8 juillet 1938.
Union intercontinentale d'intérêts privés	500.000	id.	29 —
Calitexian Company Ltd	\$ 10.000	id.	5 sept. 1938.
Granval S.A.	100.000	id.	3 —
<i>Immobilières</i>			
« Star », S.A.	25.000	Tanger	8 juillet 1938.
Société coloniale immobilière et financière ..	1.000.000	Casablanca	18 —
« Stella »	800.000	id.	25 —
« Moktar »	1.600.000	id.	12 août 1938.
Société immobilière du boulevard Foch	760.000	id.	25 —
« La Sarthoise »	925.000	Tanger	31 —
Société immobilière des Touargas	250.000	id.	13 sept. 1938.
<i>Industrielles</i>			
Constructions aéronautiques marocaines	35.000	Rabat	13 juillet 1938.
Société marocaine de distillation et de rectifi- cation	300.000	Casablanca	29 sept. 1938.
<i>Minière</i>			
Compagnie minière du Moghreb « Comimo » ..	1.000.000	Casablanca	13 juillet 1938.
<i>Objets multiples</i>			
Compagnie marocaine de crédit	£ 1.200	Tanger	24 août 1938.
« Orion », S.A.	£ 5.000	id.	27 —
« Socap », S.A., société de capitaux	200.000	id.	24 —
« Sogevil », S.A.	200.000	id.	27 —
Société européenne de représentation	25.000	id.	24 —
« Interriviera », S.A.	£ 200	id.	24 —
Société de gestion immobilière « S.O.G.I. » ..	50.000	id.	24 —
Société d'étude et de gestion	100.000	id.	27 —
Société technique de contrôle et de gérance....	£ 1.000	id.	29 —
Land and Financial African Cy Ltd	£ 7.500	id.	7 sept. 1938.
New Investment Corporation	£ 2.000	id.	16 août 1938.
Sarafi Ltd	£ 1.000	id.	23 sept. 1938.
Bensa Ltd	£ 1.000	id.	23 —
Chemical et General Industries	£ 1.200	id.	13 —
Oersch	£ 1.200	id.	20 —
« Sodeco », société d'exploitation coloniale	£ 1.200	id.	13 —
The Sapphire Cy	50.000	id.	5 août 1938.

2° Augmentations de capital

Société « Lille-Maroc »	de	1.400.000	à	1.600.000
Société internationale immobilière et de travaux publics.		500.000		2.500.000
Société « Chimicolor »		300.000		400.000
Société marocaine des produits du pétrole		100.000		300.000
Société internationale immobilière et commerciale		2.500.000		3.000.000
Union intercontinentale d'intérêts privés		500.000		1.050.000
Société des huileries et domaines du Moyen-Ouerrha..		1.500.000		2.000.000
Mutual Association For Financial Affairs		10.000		100.000

4.140.000

3° Réductions de capital

Société d'études immobilières, commerciales et industrielles en Afrique française, « S.I.M.A.F. »	de	12.000.000	à	11.158.000
Société des Établissements Paul Bouvier		2.000.000		1.200.000

1.642.000

4° Dissolution

Gregors Corporation Ltd	15.000.000
-------------------------------	------------

5° MOUVEMENTS DES CAPITAUX DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES MAROCAINES

du 1^{er} juillet au 30 septembre 1938

SOCIÉTÉS	SOCIÉTÉS nouvelles	Augmentations	Réductions	Dissolutions	SOLDES
Agricoles	»	700.000	»	»	+ 700.000
Commerciales	2.510.000	300.000	800.000	»	+ 2.010.000
Financières	5.470.000	90.000	»	15.000.000	— 9.440.000
Immobilières	5.360.000	500.000	842.000	»	+ 5.018.000
Industrielles	335.000	2.000.000	»	»	+ 2.335.000
Minières	1.000.000	»	»	»	+ 1.000.000
Diverses	4.675.000	550.000	»	»	+ 5.225.000
	19.350.000	4.140.000	1.642.000	15.000.000	+ 6.848.000

COURS DES VALEURS MAROCAINES

Bourse de Paris

Cours extrêmes du 1^{er} janvier au 30 septembre 1938.

	Pair	+ Haut	+ Bas	Dernier cours
Banque commerciale du Maroc	250	110	68	88
Compagnie asiatique et africaine	100	58	22	46
Auto-Hall	100	88	50	70
Mines de Bou-Arfa	150	118	67	84
Brasseries du Maroc	100	240	200	238
Chaux, ciments et matériaux de construction au Maroc.	100	125	82	96
Chemins de fer du Maroc	500	415	332	357
Chemins de fer Tanger-Fès	500 (1)			141
Compagnie Marocaine	500	288	222	252
Compagnie générale du Maroc	500	375	280	315
Compagnie de la Mamora	100	22	10	12,50
Énergie électrique du Maroc	500	730	500	600
Marocaine de construction métallique	100	64	36	54
Marocaine de distribution (S. M. D.)	250	494	357	401
Moulins du Maghreb	100	52	27	35
Port de Fedala	500	630	472	494
Ports marocains	500	590	450	485
Superphosphates et produits chimiques du Maroc	470	849	600	660
Tabacs du Maroc	500 (2)	8.300	6.730	7.300
Tramways et autobus de Casablanca	100	95	65	78

1) 400 francs versés.

2) 450 francs versés.

Office de compensation de Casablanca
Cours extrêmes du 1^{er} janvier au 30 septembre 1938.

	Pair	+ Haut	+ Bas	Dernier cours
Anciens établissements Buisson, actions A	500	625	550	600
Africaine de matériel industriel	100	111	110	110
Omnium nord-africain	250	860	725	840
France-Auto	100	120	100	100
Marocaine d'automobiles	100			70
Tramways et autobus de Fès	100	20	15	20
Tramways et autobus de Meknès	100			50
Immobilière et financière chérifienne	1.000	830	810	825
Générale automobile marocaine	100 (1)	85	80	85
Mutuelle hypothécaire franco-sud-américaine	1.500	830	770	770
Compagnie fasi d'électricité	500	520	500	520

(1) Libérée de francs : 62,50.

	Hors cote	+ Haut	+ bas
Banque d'État du Maroc		3.800	3.600
Société chérifienne d'hivernage		20	10
Société minière des Gundafa (nouvelles)		70	65
Auto-Hall (nouvelles)		80	50
Djebel Sahlfref		90	85
Oulmès (Fermière des sources minérales d')		200	200
Comptoir immobilier du Maroc		150	
S.A. de pêcheries et de conserves alimentaires		72	

SITUATION
DE LA BANQUE D'ÉTAT DU MAROC
au 30 septembre 1938

ACTIF :	
Encaisse or	129.176.128 69
Disponibilités à Paris	142.898.108 88
Monnaies diverses	37.516.289 04
Correspondants hors du Maroc	295.423.505 73
Portefeuille effets	293.033.054 17
Comptes débiteurs	215.202.095 99
Portefeuille titres	1.392.214.525 82
Gouvernement marocain (zone française)	15.012.439 12
Gouvernement marocain (zone espagnole)	1.003.455 03
Immeubles	15.714.395 34
Caisse de prévoyance du personnel	23.499.702 35
Comptes d'ordre et divers	31.931.690 74
	2.592.625.390 90
PASSIF :	
Capital	46.200.000 00
Réserves	40.300.000 00
Billets de banque en circulation (francs) (hassani)	810.816.165 00
	68.020 00
Effets à payer	5.474.365 16
Comptes créditeurs	288.705.908 19
Correspondants hors du Maroc	3.234.312 03
Trésor français, à Rabat	905.582.389 88
Gouvernement marocain (zone française)	321.450.535 10
Gouvernement marocain (zone espagnole)	10.608.936 71
Gouvernement marocain (zone tangeroise)	8.808.903 29
Caisse spéciale des travaux publics	111.686 15
Caisse de prévoyance du personnel	23.857.387 89
Comptes d'ordre et divers	127.406.781 50
	2.592.625.390 90

ÉTAT
des recouvrements au 30 septembre 1938
effectués au titre du budget général (exercice 1938)

DÉSIGNATION	PRÉVISIONS exercice 1938	RECOUVREMENTS au 30 sept. 1938
Tertib	146.790.000	17.568.922,20
Patentes	19.600.000	9.479.792,15
Taxe d'habitation	4.000.000	1.444.859,97
Taxe urbaine	15.500.000	5.997.495,74
Prestations	3.800.000	370.632,12
Taxe de vérification des poids et mesures ...	570.000	462.805,46
Droits de douane	182.020.000	164.095.601,96
Droits de consommation	306.500.000	236.427.182,44
Droits de marchés	»	»
Droits d'enregistrement	33.250.000	29.785.460,47
Droits de timbre	17.250.000	12.445.800,81
Produits et revenus du domaine	20.100.000	15.383.900,82
Produits de l'Office postal	61.010.000	46.555.696,10
Produits des monopoles et exploitations	59.780.000	32.877.172,22
Produits divers du budget	57.425.000	21.985.388,33
TOTAL.....	927.595.000	594.880.710,79